

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

**Document à afficher sur le
lieu de baignade**

ETANG DE LABORDE Commune de ROCHE-CANILLAC (LA)

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **26/06/2023**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	1	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	24,0	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	21,0	°C	/

Analyse en laboratoire			
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	0,226	mm3/L	1

CONCLUSION SANITAIRE

Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines. Néanmoins, la baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage. Le contrôle routine (bimensuel) est rétabli.

Tulle, le 28/06/2023
Pour La Directrice de la Délégation
Départementale de la Corrèze
La Responsable du pôle
bi-départemental
santé environnement



Mathilde RASSELET

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----